



REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Technicien supérieur / Technicienne supérieure en
méthodes et exploitation logistique

Niveau III

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	1/38

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du Titre Professionnel	5
Contexte de l'examen du Titre Professionnel.....	5
Liste des activités	6
Vue synoptique de l'emploi-type.....	8
Fiche emploi type	9
Fiches activités types de l'emploi	13
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	17
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	33
Glossaire technique	34
Glossaire du REAC	35

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	3/38

Introduction

Présentation de l'évolution du Titre Professionnel

La version 2018 du titre professionnel « Technicien supérieur / Technicienne supérieure en méthodes et exploitation logistique » est toujours constituée de deux activités-types : l'une concerne l'exploitation et est caractérisée par le pilotage des activités logistiques, l'autre concerne les méthodes et est caractérisée par l'élaboration et la mise en œuvre de solutions techniques. L'éventail et le contenu des compétences ont été actualisés.

Contexte de l'examen du Titre Professionnel

Ces dernières années, un nouvel enjeu est apparu pour les producteurs et les marchands. La dématérialisation des données a participé aux évolutions des modes de consommations et à leur multiplicité (e-commerce, drive...). La compétitivité d'une entreprise ne dépend plus uniquement du rapport qualité/prix de ses produits. Elle est également liée à sa performance logistique. Il ne s'agit plus seulement de livrer le bon produit, au bon endroit et au moment prévu, mais d'assurer également des services annexes tels que les retours ou les échanges des produits aux consommateurs ou magasins de proximité. L'entreprise marchande compétitive est celle qui utilise et combine plusieurs canaux de distribution (magasins, e-commerce) afin de proposer à ses clients de commander leurs produits en ligne et de se les faire livrer soit à domicile, soit en magasin. L'excellence opérationnelle dans la préparation des commandes, qui se traduit par la rapidité de traitement des produits et sa fiabilité, est cruciale. L'excellence opérationnelle est aussi recherchée dans le traitement des retours dont dépendent le traitement efficace du remboursement client (et donc sa satisfaction pour le service) et la remise à disposition dans un délai le plus court possible des marchandises dans le stock afin de les proposer à nouveau à la vente. Ainsi, la dématérialisation des données, non seulement permet un suivi des flux physiques en temps réel, mais pousse aussi à leur accélération. Conséquemment, elle accélère les transformations des organisations logistiques et des entrepôts. Entrepôts qui sont de plus en plus appréhendés par les logisticiens comme un lieu de passage des flux plutôt que de stockage.

Dans ces environnements, des enquêtes réalisées auprès des entreprises ont mis en évidence l'importance primordiale de la planification des activités logistiques et de son actualisation à partir de volumétries prévisionnelles qui peuvent évoluer jusqu'au moment du déroulement des opérations logistiques connexes. La planification et le suivi au quotidien des activités sont liés. L'activité en cours nécessite des ajustements qui influent sur les possibilités de mobilisation des moyens humains et matériels qui seront nécessaires au bon déroulement de l'activité à venir. Le référentiel a été actualisé en ce sens. L'ensemble des connaissances et savoir-faire nécessaires au Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique, pour organiser et suivre l'activité, ont été regroupés dans une même compétence : « Organiser et réguler les activités logistiques du site ».

L'accélération des flux, couplée à la diversité des canaux de distribution, appelle aussi au développement de l'automatisation qui, en répondant aux enjeux de performance des logistiques, devient un levier de compétitivité incontournable. Toutefois, l'automatisation ne convient à tous les types de flux ou typologies d'activités. Sur les sites logistiques qui la mettent en place, le tout automatisé n'est pas toujours la solution adoptée et différents degrés d'automatisation ont été observés : totale, partielle, solutions incorporant l'usage de chariots autoguidés ou de robots pour le déplacement des unités de charge logistiques. Les solutions partiellement automatisées ont l'avantage de la souplesse (modification des formats de flux possibles) et engendrent un coût moindre par rapport au tout automatisé. Dans ces environnements variés, le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique, en tant que manager intermédiaire, doit non seulement s'adapter, mais aussi être en capacité d'accompagner ses équipes dans le cadre d'évolutions technologiques ou organisationnelles. La compétence « Manager les équipes opérationnelles du site » a été complétée des savoirs et savoir-faire nécessaires.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	5/38

Liste des activités

Ancien TP : Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique

Activités :

- Piloter les activités du site logistique
- Elaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais

Nouveau TP : Technicien supérieur / Technicienne supérieure en méthodes et exploitation logistique

Activités :

- Piloter les activités du site logistique
- Élaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	6/38

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Piloter les activités du site logistique	1	Organiser et réguler les activités logistiques du site
		2	Manager les équipes opérationnelles du site
		3	Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques
		4	Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais
2	Élaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais	5	Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique
		6	Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique
		7	Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits
		8	Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	8/38

FICHE EMPLOI TYPE

Technicien supérieur / Technicienne supérieure en méthodes et exploitation logistique

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Garant des dispositifs réglementaires et contractuels, le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique pilote tout ou partie des activités logistiques du site et participe à leur développement par l'élaboration et la mise en œuvre de solutions logistiques, afin de garantir les niveaux de productivité, de rentabilité et de service visés.

À partir des prévisions et des fluctuations du volume de l'activité, le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique dimensionne et planifie les moyens humains et matériels. Il manage les équipes logistiques, organise, supervise et régule les activités logistiques, élabore et exploite des indicateurs pour leur suivi. Il identifie et analyse les dysfonctionnements ou les dérives de l'exploitation logistique, élabore et met en œuvre des solutions opérationnelles pour traiter les non conformités et les situations à risques. Pour répondre aux besoins d'évolution et optimiser le fonctionnement de l'activité du site logistique, le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique réalise et argumente une étude de faisabilité technique et économique des solutions logistiques qu'il a identifiées. Il définit et formalise un plan d'action pour déployer la solution retenue. Il aménage les zones logistiques et implante les produits en fonction des contraintes physiques et réglementaires. Il élabore, communique et veille au respect des procédures de travail et s'assure du respect des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité. Il concourt à la mise en œuvre de la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise et s'assure du respect des règles du développement durable.

Le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique peut agir comme représentant légal de son entreprise. Selon la taille du site logistique ou des flux traités, il est responsable d'une unité logistique ou d'un service. Il est en contact permanent avec des interlocuteurs diversifiés de tous niveaux : chefs d'équipes, préparateurs de commandes, caristes, autres opérateurs, hiérarchie, fournisseurs, prestataires de service, transporteurs, clients, administrations, douanes, services internes de l'entreprise. Les échanges s'effectuent en anglais, si nécessaire, et au niveau « B1 » de maîtrise du langage du « CECRL » (Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe).

Le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique exerce son emploi dans un entrepôt, une plateforme, une unité de production ou un magasin de stockage. Les conditions d'exercice sont impactées par le mode d'organisation, le système de gestion informatisé des flux logistiques, le degré d'automatisation du site, la nature et les caractéristiques des marchandises, le cadre réglementaire et contractuel. Il évolue dans un contexte soumis aux fluctuations de l'activité nécessitant des ajustements permanents. En fonction des spécificités de l'activité du site, des fluctuations et aléas, ses horaires de travail peuvent être décalés ou postés et des astreintes sont possibles. Le port d'équipements de protection individuelle est requis. La mobilité géographique peut amener le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique à évoluer dans des environnements culturels divers.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Tout secteur tel que le commerce, l'industrie ou le transport et l'entreposage, comportant des activités de réception, stockage/déstockage, préparation de commandes, expédition ou logistique des retours.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

(selon la taille de l'établissement) :

- Responsable de service réceptions
- Responsable de service préparation des commandes
- Responsable de service expéditions
- Responsable de service logistique
- Responsable d'équipe logistique
- Responsable gestion de stock

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	9/38

- Responsable de magasin de stockage
- Responsable de dépôt logistique
- Responsable d'entrepôt logistique
- Responsable de plateforme logistique
- Responsable d'exploitation logistique
- Responsable méthodes logistiques
- Responsable ordonnancement production
- Technicien de l'ordonnancement/planification
- Responsable de la logistique approvisionnement

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Sans objet.

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Piloter les activités du site logistique

Organiser et réguler les activités logistiques du site

Manager les équipes opérationnelles du site

Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques

Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais

2. Élaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais

Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique

Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique

Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits

Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques

Compétences transversales de l'emploi (le cas échéant)

Mettre en œuvre et faire respecter les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité

Rendre compte des activités logistiques et communiquer avec les interlocuteurs concernés y compris en anglais

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau III (Nomenclature de 1969)

Convention(s) : Conventions collectives et accords de branche selon l'activité économique de l'entreprise ou convention Collective Nationale des transports routiers et activités auxiliaires pour les entreprises identifiées sous le code « 63-1 E Entreposage non frigorifique », exerçant à titre principal, dans le secteur du transport routier, pour le compte de tiers, une activité de prestations logistiques sur des marchandises qui ne leur appartiennent pas et qui leur sont confiées (décret 2002-1622 du 31 décembre 2002).

Code(s) NSF :

311p - Gestion des flux et des stocks de marchandises

Fiche(s) Rome de rattachement

N1302 Direction de site logistique

N1303 Intervention technique d'exploitation logistique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	10/38

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	11/38

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Piloter les activités du site logistique

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans le respect des règles de sécurité, de sûreté, de qualité, de protection de la santé au travail, des cahiers des charges des clients internes/externes et de la réglementation sociale, le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique organise et supervise tout ou partie des activités d'un site logistique afin de garantir les niveaux de productivité, de rentabilité et de service visés.

À partir des prévisions et des fluctuations du volume d'activité, il identifie les moyens humains et matériels à mettre en œuvre, planifie les activités du site puis adapte quotidiennement l'organisation en fonction de leurs déroulements. Il supervise les opérations logistiques dont il a la responsabilité en s'assurant de leur conformité avec les dispositifs réglementaires liés à l'entreposage, au transport de marchandises et avec les procédures de l'entreprise. Le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique analyse les performances et les réalisations individuelles et collectives de ses équipes en mettant en place et en exploitant des indicateurs logistiques. Il relaye et explique à ses collaborateurs les orientations stratégiques de l'entreprise, mène des actions de régulation, anticipe les besoins en formation et en recrutement et les communique à sa hiérarchie. Il conduit les réunions de travail et les entretiens avec les chefs d'équipes et les opérateurs. Il prévient, repère et traite les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, identifie leurs causes, élabore et met en place les actions correctives et alerte les personnes concernées. Il s'assure du respect des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité. Il concourt à la mise en œuvre de la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise et s'assure du respect des règles du développement durable.

Le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique est le responsable opérationnel des équipes logistiques. Il en assure l'encadrement. Autonome dans cette activité, il alerte sa hiérarchie ou les interlocuteurs concernés lorsque la situation dépasse son cadre de délégation. Ses interlocuteurs sont très divers et de tous niveaux : chefs d'équipes, opérateurs du site logistique, clients, prestataires de service, fournisseurs, hiérarchie, administrations, services internes de l'entreprise. Il communique en anglais avec les interlocuteurs étrangers.

Il réalise son activité dans un entrepôt, une plateforme, une unité de production ou un magasin de stockage. Il utilise un système de gestion informatisé de flux logistiques. Le port d'équipements de protection individuelle est requis.

Suivant les caractéristiques des produits, du type de dépôt, du cadre contractuel dans lequel s'exerce l'activité, les exigences réglementaires sont spécifiques : dépôts classés, entrepôts sous douane, règles phytosanitaires, température dirigée, classes de produits dangereux. En fonction des spécificités de l'activité du site, des fluctuations et aléas, les horaires de travail peuvent être décalés ou postés et des astreintes sont possibles.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Organiser et réguler les activités logistiques du site
Manager les équipes opérationnelles du site
Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques
Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	13/38

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Rendre compte des activités logistiques et communiquer avec les interlocuteurs concernés y compris en anglais

Mettre en œuvre et faire respecter les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	14/38

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Élaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans le cadre des évolutions des activités logistiques, des dysfonctionnements constatés sur le site, le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique détermine et met en œuvre les solutions logistiques avec un objectif d'optimisation du rapport coûts/qualité/délai.

Dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté, de qualité et des procédures de l'entreprise, il analyse les besoins du site logistique et détermine la faisabilité technique et économique des solutions envisagées en réalisant ou en faisant réaliser des simulations. Il formalise par écrit une proposition et l'argumente auprès des interlocuteurs concernés. À partir de la solution logistique retenue, il détermine le plan d'actions, le communique aux interlocuteurs concernés et en conduit la mise en œuvre en prenant en compte les spécificités techniques, organisationnelles et les échéances. Le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique s'assure de la rationalisation de l'agencement des zones logistiques, d'une implantation optimale des produits et actualise le système de gestion informatisé de l'exploitation logistique. En réponse à l'évolution des activités logistiques, il élabore et met en œuvre des procédures de travail adaptées afin de garantir le niveau de service, la sécurité des marchandises, des biens de l'entreprise et de préserver la santé des personnes.

Il respecte le cadre contractuel dans lequel il agit et le fait respecter. Autonome dans son activité, il alerte sa hiérarchie ou les interlocuteurs concernés lorsque la situation dépasse son cadre de délégation. Ses interlocuteurs sont très divers et de tous niveaux : chefs d'équipes, opérateurs du site logistique, clients, prestataires de service, fournisseurs, hiérarchie, administrations, services internes de l'entreprise. Il communique principalement en anglais avec les interlocuteurs étrangers.

Le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique réalise son activité dans un entrepôt, une plateforme, une unité de production ou un magasin de stockage. Il utilise un système de gestion informatisé de flux logistiques. Le port d'équipements de protection individuelle est requis.

Suivant les caractéristiques des produits, du type de dépôt, du cadre contractuel dans lequel s'exerce son activité, les exigences réglementaires sont spécifiques : dépôts classés, entrepôts sous douane, règles phytosanitaires, température dirigée, classes de produits dangereux. En fonction des spécificités de l'activité du site, des fluctuations et aléas, les horaires de travail peuvent être décalés ou postés et des astreintes sont possibles.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique
Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique
Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits
Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Rendre compte des activités logistiques et communiquer avec les interlocuteurs concernés y compris en anglais

Mettre en œuvre et faire respecter les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	15/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Organiser et réguler les activités logistiques du site

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En fonction des prévisions et des fluctuations du volume d'activité, identifier les besoins humains et matériels, planifier l'activité du site logistique et adapter au quotidien l'organisation en fonction du déroulement de l'activité afin de réaliser l'ensemble des opérations avec les niveaux de productivité et de rentabilité attendus. Respecter les cahiers des charges client, les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité, les procédures de l'entreprise, les dispositifs réglementaires de l'entreposage, du transport et la réglementation sociale.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au quotidien. Elle nécessite l'utilisation d'outils de planification et d'un système de gestion informatisé des flux logistiques d'un entrepôt. Elle est mise en œuvre dans un contexte de multiplicité des tâches et des informations.

Critères de performance

La réglementation sociale est respectée

Les niveaux de productivité et de rentabilité attendus sont atteints

Les dispositifs réglementaires de l'entreposage et du transport sont respectés

Les cahiers des charges sont respectés

Les procédures de l'entreprise sont respectées

Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Collecter les informations relatives aux différentes activités logistiques

Respecter les différentes normes techniques et réglementaires liées aux activités logistiques du site

Appliquer et faire appliquer la réglementation liée à l'entreposage

Appliquer et faire appliquer la réglementation liée aux transports des marchandises

Respecter la réglementation sociale en matière de durée du travail

Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité et de protection de la santé au travail

Appliquer et faire appliquer les normes et les réglementations liées à la nature et aux caractéristiques des produits

Appliquer et faire appliquer les règles de protection des données numériques et des systèmes d'information

Élaborer des plannings prévisionnels à l'aide d'outils informatiques

Suivre un budget d'exploitation

Exploiter les cahiers des charges des clients/fournisseurs/prestataires

Identifier les standards de maintenance et de production à partir de l'analyse des ratios d'activité

Identifier les qualifications des personnels requis et les caractéristiques techniques des matériels

Identifier les risques potentiels de dérives en termes de coût et de charge

Anticiper les goulots d'étranglement

Organiser le déroulement des activités de réception, de préparation, de production, de stockage, d'expédition et de logistique retour en fonction de la typologie des flux

Utiliser un système de gestion informatisé des flux logistiques d'un entrepôt

Prendre en compte les indicateurs logistiques

Appliquer les règles du développement durable

Identifier les besoins en consommables, emballages et matériels

Vérifier l'adéquation entre les produits et leurs conditionnements et emballages

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	17/38

Travailler en collaboration avec les différents services internes à l'entreprise
 Travailler en collaboration avec les acteurs externes à l'entreprise
 Communiquer les plannings aux opérateurs logistiques
 Arbitrer entre les différentes possibilités de planification
 Identifier le cadre de sa délégation
 Alerter la hiérarchie si nécessaire
 Donner et faire appliquer des consignes aux interlocuteurs concernés, en anglais si nécessaire
 Collecter les informations pertinentes auprès des interlocuteurs y compris en anglais

Communiquer les plannings dans les délais réglementaires
 Modifier les planifications prévues en fonction des fluctuations de l'activité
 Identifier les priorités
 Réagir en fonction du déroulement de l'activité

Connaissance des principales règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail
 Connaissance des règles de base de la réglementation du travail
 Connaissance des principales règles de sûreté des sites de stockage
 Connaissance des principales règles techniques liées aux matériels de manutention
 Connaissance des principaux standards de production en entrepôt
 Connaissance de la chaîne logistique globale
 Connaissance de notions de techniques prévisionnelles
 Connaissances de base de la gestion budgétaire
 Connaissance des règles de sécurité liées à la manutention des marchandises
 Connaissance des principes et de la démarche de la RSE (Responsabilité sociétale de l'entreprise)
 Connaissance des dispositifs réglementaires de l'entreposage
 Connaissance des éléments de la réglementation concernant le stockage, la manipulation, le transport et la distribution des marchandises dangereuses correspondant à sa fonction (chapitre 1.3 de l'ADR et code du travail : arrêté TMD)
 Connaissance des principales exigences réglementaires relatives à la livraison et à l'expédition des marchandises, aux rôles et responsabilités des parties concernées
 Connaissance des dispositifs de la sûreté du fret
 Connaissance des principales règles et procédures douanières liées aux opérations logistiques
 Connaissance de base de la réglementation liée aux OEA (Opérateurs économiques agréés)
 Connaissance de l'organisation des activités de réception, de stockage, de préparation de commandes, de production, d'expédition et de logistique des retours
 Connaissance des typologies de conditionnement et d'emballage
 Connaissance des fonctionnalités des systèmes de gestion informatisés des flux logistiques d'un entrepôt
 Connaissance de l'anglais professionnel (niveau B1 du CECRL)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	18/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Manager les équipes opérationnelles du site

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect de la réglementation sociale et de la politique de ressources humaines de l'entreprise, relayer et expliquer à ses collaborateurs les orientations stratégiques de l'entreprise. Mener les entretiens d'évaluation, professionnels, de recrutement en respectant leurs cadres respectifs et les transcrire selon la forme convenue. Identifier et anticiper les besoins en formation, en recrutement et les communiquer à la hiérarchie. Évaluer les performances individuelles et collectives des collaborateurs et mener les actions de régulation afin d'optimiser le niveau de service, de rentabilité et de productivité des activités logistiques.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce au quotidien pour la régulation, le suivi de l'activité, la prise d'information sur la performance, les conditions d'exécution du travail et l'accompagnement des collaborateurs. Elle s'exerce ponctuellement pour l'analyse de l'ensemble des données recueillies sur une période définie.

Critères de performance

Les orientations stratégiques de l'entreprise sont communiquées aux collaborateurs
La réglementation sociale et la politique de ressources humaines de l'entreprise sont respectées
Les entretiens d'évaluation, professionnels et de recrutement sont menés selon la forme convenue
Les cadres respectifs des entretiens sont respectés
Les actions de régulation sont pertinentes par rapport aux niveaux de service, de rentabilité et de productivité visés
Les performances individuelles et collectives sont évaluées selon les objectifs de l'entreprise
Les besoins de formation sont définis

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Identifier les besoins en formation de ses équipes
Identifier l'impact des projets d'évolutions organisationnelles sur le travail de ses collaborateurs
Évaluer les performances des équipes
Organiser et animer un atelier de travail
Conduire une réunion de travail
Mener un entretien (tel que : entretien de recrutement, entretien annuel)
Réguler les activités avec les chefs d'équipes et les opérateurs

Expliquer les évolutions organisationnelles et technologiques à ses collaborateurs
Arbitrer en cas de problème avec des opérateurs logistiques
Adapter sa communication aux interlocuteurs concernés
Alerter la hiérarchie en cas de besoin
Coopérer avec les autres services de l'entreprise

Anticiper les besoins en qualification
Respecter le plan de formation et le planning des entretiens annuels
Être réactif face aux fluctuations de l'activité

Connaissance des principes et de la démarche de la RSE (Responsabilité sociétale de l'entreprise)
Connaissance de la réglementation sociale en matière de durée du travail
Connaissance des Recommandations industrielles de la Caisse nationale d'assurance maladie (R389)
Connaissance des réglementations techniques de l'entreposage en lien avec son activité
Connaissance de la responsabilité des différents acteurs de la santé au travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	19/38

Connaissance des rôles des représentants des Institutions Représentatives du Personnel
 Connaissance des facteurs de RPS (risques psycho-sociaux)
 Connaissance des différents types d'entretien (évaluation, recrutement, professionnel) et de leurs cadres respectifs
 Connaissance des techniques de la conduite d'entretien
 Connaissance des règles de base de la communication
 Connaissance des techniques de management
 Connaissance des évolutions technologiques du secteur de la logistique
 Connaissance des types d'organisation d'entreprise
 Connaissance des différentes organisations logistiques et de leurs évolutions
 Connaissance des formes d'organisation du travail (apprenantes, en lean production, tayloriennes, de structure simple)
 Connaissance des principes de la conduite du changement ou du pilotage de l'innovation

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	20/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En fonction des caractéristiques de l'activité et des procédures de l'entreprise, déterminer les indicateurs pertinents, les suivre pendant une durée déterminée, et communiquer les ratios d'activités logistiques aux interlocuteurs concernés. Identifier les écarts par rapport aux objectifs, leurs causes et proposer des solutions d'amélioration, afin de garantir les niveaux de service visé et de productivité des activités logistiques.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au quotidien et nécessite l'utilisation de tableaux de bord.

Critères de performance

Les procédures de l'entreprise sont respectées
Les indicateurs sont pertinents par rapport aux activités logistiques
Les ratios d'activités logistiques sont communiqués aux interlocuteurs concernés
Les écarts sont identifiés
Les causes des écarts sont identifiées
Les solutions d'amélioration aux écarts identifiés sont déterminées

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Utiliser un tableur bureautique
Identifier les indicateurs pertinents pour les activités logistiques du site
Identifier les écarts entre les objectifs et les activités réalisées
Identifier les causes des écarts
Analyser les indicateurs logistiques
Adapter les indicateurs de suivi en fonction des analyses et des écarts identifiés

Communiquer les données pertinentes aux interlocuteurs concernés
Alerter sa hiérarchie si nécessaire
Présenter des indicateurs en fonction des interlocuteurs

Respecter les échéances lors d'actions de "reporting"
Être réactif face aux écarts des activités logistiques
Modifier l'organisation prévue en fonction des écarts
Évaluer l'urgence

Connaissance des principes de conception des tableaux de bord
Connaissance des ratios de production et économiques en logistique : niveau de service, taux de perte, efficacité, absentéisme, rotation des produits, taux de remplissage
Connaissance de l'organisation des activités de réception, de stockage, de préparation de commandes, de production, d'expédition et de logistique des retours
Connaissance des principales fonctionnalités d'un logiciel de gestion d'entrepôt

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	21/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir des indicateurs, des observations et des remontées des clients et des collaborateurs, repérer les signes de dysfonctionnements et de dérives de l'exploitation logistique et identifier leurs causes. Afin de les prévenir, collecter et analyser les informations pertinentes, élaborer et mettre en place des actions correctives dans le respect des exigences de qualité, de sécurité, de sûreté, de rentabilité et du niveau de service attendu. Communiquer les actions correctives aux interlocuteurs concernés, y compris en anglais, et faire respecter leur mise en œuvre.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au quotidien. Elle nécessite une veille permanente.

Critères de performance

Les dysfonctionnements et dérives sont repérés
Les causes des dysfonctionnements et dérives sont identifiées
Les actions correctives sont pertinentes par rapport aux dérives et aux dysfonctionnements repérés
Les niveaux de rentabilité et de service attendus sont maintenus
La communication des actions correctives est faite aux interlocuteurs concernés, y compris en anglais
Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Identifier une situation nécessitant une action corrective
Analyser et traiter les dysfonctionnements
Suivre un dossier de réclamation en fonction de l'interlocuteur, y compris en anglais
Élaborer des solutions opérationnelles pour traiter les non conformités et les situations à risque

Alerter les interlocuteurs concernés, y compris en anglais, dans le délai imparti
Amener les interlocuteurs à communiquer les informations relatives aux dérives
Argumenter les actions correctives

Identifier les priorités

Connaissance des règles de sécurité et de sûreté
Connaissance des pratiques recommandées par l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) pour la préservation des données numériques et des systèmes d'information
Connaissance de la démarche qualité, processus d'audit qualité
Connaissance de la réglementation sociale en matière de durée du travail
Connaissance de la réglementation des contrats de transport
Connaissance des dispositifs réglementaires liés à la manutention, l'entreposage et la conservation des marchandises
Connaissance des maillons de la chaîne logistique et leurs interactions
Connaissance du rôle des instances : Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail, médecine du travail, Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés
Connaissance de l'anglais professionnel (niveau B1 du CECRL)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	23/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En fonction des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité et des objectifs de l'entreprise, analyser les demandes des clients internes/externes et les besoins du site logistique, définir les spécifications techniques et évaluer la pertinence économique des options envisagées en effectuant ou en faisant effectuer des simulations, afin de proposer une solution logistique avec un objectif d'optimisation du rapport coûts/qualité de service. Formaliser les résultats de l'étude par écrit et l'argumenter auprès de la hiérarchie à l'aide d'un support de communication adapté, y compris en anglais.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce ponctuellement dans un bureau de l'entrepôt et simultanément à l'activité de production quotidienne.

Critères de performance

Les demandes des clients internes/externes et les besoins du site logistique sont correctement analysés
Les objectifs de l'entreprise sont respectés
Les coûts sont optimisés par rapport au niveau de qualité de service attendu
Les résultats de l'étude sont présentés sur un support adapté, y compris en anglais
Les résultats de l'étude sont argumentés de façon compréhensible, y compris en anglais
Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Recenser les éléments clefs des cahiers des charges, y compris ceux rédigés en anglais, émis par les clients internes/externes
Analyser les devis des fournisseurs, sous-traitants et prestataires de services, y compris ceux rédigés en anglais
Réaliser des scénarii de simulation d'organisation d'activités de réception, de stockage, de préparation de commandes, de production, d'expédition et de logistique des retours
Analyser l'adéquation entre les produits et leurs conditionnements et emballages
Identifier les différentes contraintes techniques et réglementaires des options envisagées
Déterminer les coûts des différentes options logistiques proposées
Formaliser les résultats de l'étude, le cas échéant en anglais

Communiquer les données pertinentes aux interlocuteurs concernés
Présenter et argumenter la solution logistique, le cas échéant en anglais
Alerter sa hiérarchie en temps voulu

Respecter les échéances

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
Connaissance des principes d'une démarche Qualité
Connaissance des principales règles de sûreté des zones de stockage
Connaissance des principales obligations en matière de prévention des risques
Connaissance des bases réglementaires de l'entreposage et du transport
Connaissance de l'organisation des activités de réception, de stockage, de préparation de commandes, de production, d'expédition et de logistique des retours
Connaissance des éléments constitutifs d'un cahier des charges

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	25/38

Connaissance des principaux composants des coûts de revient : charges fixes, charges variables, coûts directs, coûts indirects, marge, seuil de rentabilité
Connaissance des techniques de communication et d'animation de groupe
Connaissance des types et coûts de conditionnement et d'emballage
Connaissance de l'anglais professionnel (niveau B1 du CECRL)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	26/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Déterminer les actions à réaliser, leur durée, l'ordonnancement, les étapes, les moyens à mobiliser et le chemin critique d'un plan d'action pour mettre en œuvre une solution logistique identifiée, dans le respect du budget alloué, des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité, des procédures de l'entreprise et des règles du développement durable. Réaliser et actualiser le planning de déploiement. Communiquer les actions à réaliser aux interlocuteurs concernés et suivre leur déroulement.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce ponctuellement, principalement dans un bureau de l'entrepôt et sur la zone de travail concernée par le déploiement. Les actions qui en découlent s'imbriquent dans la conduite des activités du site logistique.

Critères de performance

Les étapes et actions à réaliser sont identifiées
La durée des actions est identifiée
Les moyens à mobiliser sont déterminés
Le chemin critique est identifié
Le budget alloué est respecté
La communication du plan d'actions tient compte de l'interlocuteur
Les procédures de l'entreprise sont respectées
Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Identifier les points clefs du plan d'actions (jalons)
Déterminer les contraintes techniques et réglementaires liées à la nature du plan d'actions
Concevoir le planning de déploiement du plan d'actions
Identifier les étapes et objectifs du plan d'actions
Formaliser le plan d'actions, le cas échéant en anglais
Utiliser un logiciel de gestion de projet

Communiquer les données pertinentes aux interlocuteurs concernés
Informers les interlocuteurs concernés, y compris en anglais, dans le délai imparti

Respecter les échéances du déploiement de la solution logistique

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
Connaissance des principes d'une démarche Qualité
Connaissance des techniques de communication écrite et orale adaptées à la conduite de projet
Connaissance des outils relatifs à la gestion des projets (PERT – GANTT)
Connaissance des bases de la gestion de projet
Connaissance de l'anglais professionnel (niveau B1 du CECRL)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	27/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le cadre des évolutions des activités du site logistique ou des adaptations remédiant à des dysfonctionnements, concevoir et organiser l'agencement des zones logistiques, déterminer et mettre en œuvre l'implantation physique des produits, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité et de conservation des produits afin de garantir les niveaux de productivité et de service visés des activités logistiques. Intégrer les paramètres dans le système de gestion informatisé de l'exploitation logistique.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce ponctuellement dans un bureau de l'entrepôt et sur la zone de travail concernée. Les actions qui en découlent sont menées en parallèle de celles nécessaires au déroulement de l'activité de production du site logistique.

Critères de performance

Les règles de conservation des produits sont respectées
Le niveau de productivité visé est respecté
Le niveau de service visé est respecté
Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Aménager les zones logistiques en fonction des contraintes physiques et règlementaires
Déterminer les équipements et matériels adaptés aux caractéristiques des produits et de leurs emballages
Planter les produits en fonction de leurs caractéristiques, des rotations et des quantités
Concevoir et mettre en place un système d'adressage des emplacements
Renseigner les paramètres de gestion logistique du système de gestion informatisé
Rationaliser les déplacements des opérateurs logistiques
Respecter les recommandations de l'INRS (Institut national de recherche en sécurité) concernant l'organisation de zones logistiques et des allées de stockage.

Expliciter un nouvel agencement aux équipes logistiques en s'adaptant aux interlocuteurs
Alerter sa hiérarchie en temps voulu

Respecter les échéances
Identifier les priorités

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
Connaissance des principales règles de sûreté des zones de stockage
Connaissance de base de la réglementation douanière liée au stockage des produits
Connaissance des règles d'aménagement et de circulation d'un site logistique
Connaissance de l'organisation des activités de réception, de stockage, de préparation de commandes, de production, d'expédition et de logistique des retours
Connaissance des méthodes de gestion d'emplacements
Connaissance des techniques d'implantation des produits
Connaissance des règles de la gestion physique et économique d'un stock
Connaissance des règles de conservation des produits en fonction de leurs caractéristiques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	29/38

Connaissance des caractéristiques et fonctionnalités des matériels et des structures de stockage et de leurs contraintes règlementaires
Connaissance des caractéristiques des supports de charges
Connaissance des typologies de conditionnement et d'emballage
Connaissance des fonctionnalités des systèmes de gestion informatisés des flux logistiques d'un entrepôt
Connaissance des fonctionnalités des engins de manutention
Connaissance des standards de temps de manutention

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	30/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect de la réglementation, des règles d'hygiène, de sécurité et de sûreté, définir des procédures de travail adaptées aux activités logistiques du site et les faire évoluer, afin de garantir la qualité de service et la sécurité des biens et des personnes. Communiquer les procédures aux équipes concernées, s'assurer de leur compréhension, veiller à leur mise en œuvre et à leur respect afin de garantir une organisation optimale de l'activité.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce pour partie ponctuellement dans un bureau de l'entrepôt. Elle nécessite une veille quotidienne menée à partir du suivi des processus de production du site logistique et de l'observation de l'activité de travail des collaborateurs.

Critères de performance

Les procédures de travail sont adaptées au déroulement des activités logistiques
Les procédures sont communiquées aux interlocuteurs concernés
La vérification de la compréhension et de l'application des procédures est effectuée
Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Définir le contenu d'une procédure
Définir la forme d'une procédure
Formaliser la procédure en anglais le cas échéant
Conduire des réunions de travail
Contrôler la mise en œuvre d'une procédure logistique
Identifier les écarts dans l'application des procédures
Rechercher les causes des écarts à l'aide d'outils adaptés (tels que : tableaux de bord)
Vérifier la pertinence des procédures au regard de l'activité de travail des collaborateurs
Proposer des pistes d'améliorations

Communiquer la procédure aux interlocuteurs concernés
Adapter la communication en fonction de l'interlocuteur
Collecter les informations relatives aux écarts dans l'application des procédures
Alerter la hiérarchie en cas de nécessité

Identifier les priorités
Respecter les échéances de mise en place des procédures
Réagir en fonction des écarts identifiés

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de sûreté
Connaissance des principales obligations en matière de prévention des risques
Connaissance des pratiques recommandées par l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) pour la préservation des données numériques et des systèmes d'information
Connaissance des dispositifs réglementaires de l'entreposage
Connaissance des processus des activités de l'entrepôt
Connaissance des techniques de communication écrite et orale

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	31/38

Connaissance des principes d'élaboration des procédures (mise en forme, rédaction, test, diffusion, mise à jour)
Connaissance des obligations liées à la réglementation des chariots de manutention

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	32/38

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Mettre en œuvre et faire respecter les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Prendre en compte les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité dans la planification, l'organisation, la mise en œuvre, le suivi et le déroulement des activités. S'assurer de leur respect par l'ensemble des personnes présentes sur le site logistique afin de garantir le niveau de service, la sécurité des marchandises, des biens de l'entreprise, des données numériques, des systèmes d'information et de préserver la santé des personnes.

Critères de performance

Le niveau de service visé est atteint

Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées

Rendre compte des activités logistiques et communiquer avec les interlocuteurs concernés y compris en anglais

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des procédures de l'entreprise et dans le cadre de sa délégation, communiquer à l'écrit et à l'oral pour rendre compte à la hiérarchie, échanger avec les collaborateurs, les clients, les fournisseurs, les prestataires et leurs représentants sur le site, en anglais si nécessaire.

Critères de performance

Les informations sont communiquées aux interlocuteurs concernés, y compris en anglais

La communication est adaptée à l'interlocuteur concerné

Les comptes rendus écrits sont présentés sur des supports adaptés, y compris en anglais

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	33/38

Glossaire technique

Arrêté TMD

L'arrêté du 29 mai 2009 relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres (dit « arrêté TMD ») indique les dispositions auxquelles sont soumis les transports de marchandises dangereuses par route, par voies ferrées et par voies de navigation intérieures effectués en France.

Chapitre 1.3 de l'ADR

ADR est l'acronyme d'"European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road," en français, « Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route ». Il contient plusieurs directives concernant le transport par route, le conditionnement, l'arrimage de la cargaison et le repérage des marchandises dangereuses.

Le chapitre 1.3 précise la nature de la formation des personnes intervenant dans le transport de ces marchandises (expéditeur, transporteur, destinataire, chargeur, emballer, déchargeur, ...).

Niveau B1 du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues)

Le CECRL est la référence européenne en matière de compétence langagière. Ce cadre comporte trois niveaux généraux, chacun subdivisé en deux.

Niveau A : utilisateur élémentaire

A1 = introductif ou découverte

A2 = survie ou intermédiaire

Niveau B : utilisateur indépendant

B1 = seuil

B2 = avancé

Niveau C : utilisateur expérimenté

C1 = autonome

C2 = maîtrise

(Source : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Cadre1_FR.asp)

Le niveau B1 correspond au niveau dont le TSMEL peut avoir besoin pour exercer son métier.

Il est régulièrement en situation de communiquer en anglais avec des conducteurs. Il peut être amené à échanger brièvement en anglais au téléphone ou par courriel avec des fournisseurs, des clients ou des collaborateurs de l'entreprise situés à l'étranger. Il doit pouvoir relater des événements de l'exploitation logistique et donner les explications nécessaires. Dans ces situations, il comprend des informations courantes et produit un discours simple mais explicite.

Il identifie les éléments clefs d'un cahier des charges et comprend les documents techniques de l'entrepôt et du transport de marchandises. Il peut présenter et expliquer les points principaux d'un projet logistique.

Il comprend le sens général des informations non habituelles dans son domaine.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	34/38

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	35/38

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	09	26/10/2017	26/10/2017	36/38

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

